



TCA

Matraque... et Mépris... « bosse et tais-toi ! »

Le 20 janvier, la CGT intervenait auprès du chef de poste et du directeur pour exiger la levée des menaces pesant sur les agents opérateurs téléphoniques de la TCA et demander une nouvelle négociation pour leurs conditions de travail.

Le directeur nous informait qu'il ne pourrait répondre à cette demande qu'après avoir contacté le TPG, absent pour la semaine.

Le 22 janvier à 9h15, le directeur a rappelé la CGT pour lui donner la décision officielle :

- *il n'y aura aucune autre réponse que celles données le 7 décembre 2009 pour les conditions de travail des agents de la TCA ;*
- *les mesures de sanction seront appliquées s'il y a auto-diminution des vacations de téléphone.*

Réponse de la CGT : *ainsi, la direction dit aux agents qu'ils doivent accepter tous les reculs, n'avoir aucune compensation et la fermer... les personnels apprécieront !*

Après la journée de grève du 21 janvier, suivie par un tiers de la TCA, la direction a affiché très clairement son mépris pour les agents.

Autre élément d'inquiétude et de mécontentement : grâce à l'action des agents de la TCA, le département d'Ille-et-Vilaine va bénéficier au 1er avril 2010 du plus gros mouvement de mutation jamais vu... or brutalement, après publication de ce mouvement, la liste des postes accessibles dans le département affichée dans l'intranet départemental a augmenté... La CGT met la direction en garde contre toute tentative de détourner les affectations supplémentaires obtenues par l'action des personnels de la TCA.

Les agents de la TCA doivent maintenant analyser avec la CGT la décision de la direction et les suites qu'ils entendent lui donner.